



INVITATION

REUNION POUR LA CREATION
de la SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE (SAS)
à capital variable
Wattisère

Bonjour cher(e) sympathisant au projet de société citoyenne productrice d'énergie locale.

Vous avez déjà été destinataire de messages présentant l'avancement du projet, mais aujourd'hui c'est particulier, nous vous invitons à un grand évènement :

la création de la société Wattisère (SAS)

Lundi 10 février 2020
à 19h
en la salle des fêtes de Poliénas

Programme

Des contraintes juridiques nous imposent de procéder en deux étapes résumées ainsi:

- le [10 février](#) : constitution du capital social et désignation du Conseil de Gestion
- le [17 février](#) : le montant du capital social étant connu (les chèques sont déposés en banque), la société sera formellement constituée par l'approbation et la signature des statuts

Le 10 février à Poliénas **Constitution du capital social**

1) Accueil et formalités de souscription pour les futurs actionnaires

*Apporter votre chèque pour la souscription des actions, carte d'identité ou passeport, fiche de membre fondateur remplie et signée
(tous les documents utiles sont téléchargeables via le lien ci-dessous)*

2) Votes

- Approbation du projet de statuts
- Désignation du premier conseil de gestion

3) Questions / réponses

4) Temps convivial pour fêter le lancement de la société

Chacun pourra apporter sa spécialité à partager pour un échange encore plus convivial

le 17 février à 19h **à Saint Quentin sur Isère** **Assemblée Générale de constitution de la SAS**

= Le montant du capital social étant connu et déposé en banque, il peut être inscrit dans les statuts

1) Vote et signature des statuts par les membres fondateurs

2) Approbation du premier Conseil de Gestion

Le dépôt des statuts au greffe du Tribunal et les formalités d'enregistrement seront réalisés par le Président dans la semaine suivante.

Documents à consulter ou télécharger :

- [présentation succincte du projet](#)
- [projet de statuts exhaustifs](#)
- + résumé : "[les statuts pour les nuls](#)"

- [fiche de souscription](#) (rappel : le montant de l'action est fixé à 50€)
- liste des [candidats déclarés](#) à la date d'envoi de la présente pour participer au Conseil de Gestion
- [fiche de candidature au Conseil de Gestion](#)

[ensemble des documents](#)

En résumé : Pour faire partie des 1er actionnaires et donc membres fondateurs de la SAS Wattisère, venez le 10 avec chèque, Carte d'Identité ou passeport , et fiche de membre fondateur remplie et signée.
Pour des raisons juridiques, votre signature des statuts sera nécessaire le 17 février lors de l'Assemblée Générale , mais vous pourrez la donner par une procuration qui vous sera proposée le 10.
Si vous ne pouvez pas être présent le 10, vous pourrez par la suite prendre des parts dans la SAS : voir ci-dessous.
Si vous ne pouvez pas venir le 10, mais tenez à être membre fondateur, merci de nous contacter à contact@wattisere.fr

Si vous ne pouvez être présent le 10 février mais que le projet vous motive, il vous reste plein de possibilités pour nous soutenir.

- il sera encore possible de souscrire une ou des actions ultérieurement, et de devenir associé, avec exactement les mêmes droits et devoirs que les membres fondateurs
- vous pouvez mettre à disposition une toiture (ou plusieurs)
- vous pouvez rester dans les sympathisants et continuer à suivre le travail réalisé
- vous pouvez oeuvrer auprès de tous les élus que vous connaissez pour nous soutenir dans notre recherche de subventions à venir...
- vous pouvez être attentif à votre consommation d'énergie au quotidien

[Wattisère](#)

Energie citoyenne et renouvelable
entre Vercors et Chambarans
38470 L'Albenc
contact@wattisere.fr



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu ce message car vous avez demandé à être tenu informé des actualités de Wattisère.
Merci de ne pas répondre directement à ce message pour nous joindre.

[Se désinscrire](#)



© 2020 wattisere